



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E21386

VALABLE JUSQU'AU 14/06/2027

ÉDITÉ LE

10/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/05/1987

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 02/12/1999
100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GRENOBLE B341519056

Siret : 341 519 056 00012

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 81 01335

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP F08819X 1244000 / 001 662085/3

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP F08819X 1244000 / 001 662085/3

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : PIERRE STREIFF

21 RUE DE BROTTRODE
BP 8 - ZI
38950 SAINT-MARTIN-LE-VINOUX

Téléphone : 04 76 75 46 72

Fax : 04 76 56 02 04

Portable :

Site Internet : <http://www.streiff.com>

E-mail : contact@streiff.com

Responsabilité légale :
HOLDING GROUPE STREIFF (393 056 130) / STREIFF PIERRE PRÉSIDENT /
USTJANOWSKI EMMANUEL DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 75

Tranche de classification : EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	23/04/2026
5312	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m² Mention RGE	23/04/2026
5511 PROB	Installation de systèmes de Gestion Technique Centralisée (GTC) Mention RGE	29/06/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.